



# Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal

-----  
Séance du 10 avril 2015

Sous la présidence de Madame Annick LUTENBACHER, Maire.

Département du Haut-Rhin

Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
élus :  
19

Conseillers en fonction :  
19

Conseillers présents :  
16

Conseillers absents :  
3

**Présents** : Madame Annick LUTENBACHER, Maire, Messieurs Jean-Pierre KOHLER, Michel BRUNN, Madame Sylvette GODIER, Adjoint, Madame Aline BALLY, Mademoiselle Stéphanie BOBENRIETH, Monsieur Freddy GILCK, Madame Valérie GRUNENWALD, Monsieur Jean-Marc HALLER, Madame Laurence HALLER, Mademoiselle Cindy HELL, Monsieur Marc HOFFER, Madame Michèle JAEGER, Monsieur Claude SCHOEFFEL, Mesdames Nadine SPETZ, Esther SZTAJNERT, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : Monsieur Michaël LAMY (procuration donnée à Monsieur Michel BRUNN), Monsieur Jean-Jacques SITTER (procuration donnée à Monsieur Jean-Pierre KOHLER), Monsieur Franck SCHUBERT

**Secrétaire de séance** : Monsieur Claude SCHOEFFEL assisté de Monsieur Philippe MACIAS, Secrétaire général

AL/PM/MK

## N° 1. RAPPORT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

**Madame le Maire** rend compte des différentes réunions ou assemblées générales auxquelles elle a assisté. A savoir :

- les séances budgétaires du CPI Chauvelin, Syndicat Mixte d'Aménagement du Massif du Markstein / Grand-ballon, Syndicat Mixte du Barrage de Kruth-Wildenstein, Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.
- les assemblées générales du Groupement de Musique de la Haute-Thur, de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers, etc...

Elle relate sa participation avec Madame Sylvette GODIER, Adjointe, et 2 conseillères à un exercice d'évacuation d'un bus de transport scolaire organisé par la Sté Chopin/Heitz et le réseau des écoles. Elle souhaite que l'école primaire de Fellingering s'implique également dans ce type de formation.

Madame le Maire revient également sur son élection en tant que Conseillère Départementale pour le canton de Cernay et rappelle le rôle et le fonctionnement du nouveau Conseil Départemental.

### **Monsieur Jean-Pierre KOHLER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Technique et Entretien du Patrimoine**

Monsieur Jean-Pierre KOHLER énumère les travaux effectués par les services techniques notamment la remise en état des bas-côtés de la RD13bis suite aux opérations de déneigement, l'aménagement paysager au droit des tombes cinéraires. Ont également été entrepris le défrichage et l'égavage de la végétation chemin du Relais. Ce chemin a également été aménagé en sa sortie et l'empierrement consolidé.

Monsieur KOHLER rappelle le remplacement du Renault Kangoo par l'achat en crédit-bail d'un véhicule VW/CADDY, l'opération Haut-Rhin propre le samedi 18 avril, la campagne de marquage de la signalisation horizontale sur la RD (traversée du village) à venir avec création de 3 arrêts minute à la Poste de Wesserling et marquage de l'axe central de la rue de Husseren.

### **Monsieur Michel BRUNN, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Environnement et Urbanisme**

Monsieur BRUNN signale que depuis le début de l'année 809 m<sup>3</sup> de bois ont été vendus pour un

montant de 59 633 €.

A la vente du 8 avril, 2 lots de mélèze et de douglas ont été vendus.

Monsieur BRUNN liste les déclarations préalables de travaux et de permis de construire enregistrés ces dernières semaines.

Il distribue et commente également un tableau détaillant les consommations d'électricité et de gaz de 2011 à 2014. Il en ressort une baisse notable en matière de consommation de gaz pour le foyer, l'école et l'église suite aux travaux réalisés sur ces bâtiments. Les postes « muguet » et « village » ont également connu une forte baisse en matière de fourniture électrique, conséquence de l'installation de lampes LED dans les quartiers concernés.

### **Madame Sylvette GODIER, Rapporteur, Adjoint en charge de la Commission Services à la Population**

Madame Sylvette GODIER signale qu'elle a assisté aux assemblées générales de l'UNC et du Club de Skat.

Elle informe que, suite à la journée de formation au logiciel cimetière, elle s'attèle à la prise en main de cet outil informatique. Une remise à jour du règlement du cimetière est à prévoir.

Sont également évoqués :

- les entretiens avec les commerciaux de différentes sociétés spécialisées en infrastructure multisports
- l'étude des offres pour la sortie des aînés ;
- la préparation de la cérémonie du 8 mai couplée avec l'inauguration du carré militaire.

La prochaine réunion de la commission « Services à la population » est fixée au lundi 11 mai 2015 à 20 heures en mairie.

## **N° 2. RENOUELEMENT DE CONCESSION EN FORET COMMUNALE POUR UN PATURAGE**

Monsieur Michel BRUNN, Adjoint chargé de la Forêt et de l'Environnement, informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Paul DEYBACH, exploitant de la Ferme Auberge du Treh, bénéficie d'une concession en forêt communale de Fellingring pour un pâturage.

Il s'agit des parcelles forestières n° 7 et n° 8 au lieu-dit « Siebach ».

Cette concession a expiré le 31 janvier 2015.

Monsieur Michel BRUNN propose le renouvellement de cette concession qui prendra effet à la date du 1<sup>er</sup> février 2015. Elle sera allouée à titre gratuit jusqu'au 31 janvier 2020.

Les frais de dossier de 108 € TTC à régler à l'ONF, chargé de la rédaction, seront payés par Monsieur DEYBACH.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord aux propositions de Monsieur l'Adjoint et autorise Madame le Maire à signer l'acte et tout document y afférent.

## **N° 3. CONVENTION PORTANT OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE. ABRI DE CHASSE – LOTS DE CHASSE 1, 2 et 3.**

Monsieur Michel BRUNN, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement et de la Forêt, informe l'assemblée délibérante que, suite à la relocation des baux de chasse, il y a lieu, si la Commune le souhaite, de renouveler les concessions portant occupation des abris de chasse à titre d'accessoire à bail de chasse et ce pour la période 2015-2024.

Après débat, le Conseil Municipal décide de renouveler ou d'établir les concessions à compter du 02 février 2015 pour une durée de 9 années moyennant un loyer annuel de 50 € et ce au profit de :

Pour le lot de chasse n° 1 :

La Société de chasse Saint-Nicolas ayant son siège à 68470 STORCKENSOHN, 6 rue du Gazon Vert, représentée par Monsieur Rolf NÖTZLI.

Pour le lot de chasse n° 2 :

L'Association de chasse du Rainkopf ayant son siège à 68470 STORCKENSOHN, 1 rue de la Mairie, représentée par Monsieur Laurent SIMONIN.

Pour le lot de chasse n° 3 :

L'Association de chasse du Rainkopf ayant son siège à 68470 STORCKENSOHN, 1 rue de la Mairie,

représentée par Monsieur Laurent SIMONIN.

La rédaction de la convention réglementaire est confiée à l'Office National des Forêts.

Les frais y afférents d'un montant de 180 € TTC sont à la charge du bénéficiaire. L'ONF facturera directement au locataire de chasse.

A noter que le lot de chasse n° 4 n'est pas concerné.

Madame le Maire est chargée de transmettre la délibération à l'ONF en vue de l'établissement des conventions portant occupation du domaine privé, maintien d'un abri de chasse en forêt communale de Fellingring.

#### **N° 4. DEMANDES DE SUBVENTION**

Madame le Maire présente brièvement le bilan 2014 (7 000 entrées) de la manifestation Cirk'ô Markstein. Elle fait également circuler la plaquette de la 11<sup>ème</sup> édition qui se déroulera sur le site du Markstein du 17 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 et présente la demande de subvention de l'Association « Le Markstein, ça vous gagne ». Cirk'ô Markstein a pour vocation, au-delà de son aspect culturel, de faire découvrir aux enfants et aux adultes le site du Markstein et d'une manière plus générale les crêtes vosgiennes.

Après délibération, le Conseil Municipal affirme sa volonté de soutenir cette manifestation locale qui contribue au rayonnement régional et vote une subvention de 250 €.

Madame le Maire présente également une demande de subvention de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Amarin qui a pour vocation principale de soutenir les plus démunis. A cette demande est joint un descriptif des actions menées en 2014 qui confirme malheureusement que le nombre de familles ne diminue pas.

Le Conseil Municipal, conscient qu'il est nécessaire de soutenir l'action de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Amarin au profit des personnes en difficulté, vote une subvention de 200 €.

Les crédits sont prévus à l'article 6574 du BP 2015.

#### **N° 5. PLAN CLIMAT**

Dès 2002, la Charte de Développement du Pays Thur Doller avait souligné la nécessité d'engager une réflexion sur les enjeux énergétiques. Au cours de ces dernières années, plus particulièrement depuis 2008, un important travail a été mené qui débouche sur une démarche de plan climat.

Monsieur Freddy GILCK, à l'aide d'un diaporama, en commente les principales actions à mener dans les domaines tels que l'habitat, les transports, l'agriculture et la forêt, etc.....

Le plan climat est élaboré avec le concours de la Région Alsace, l'ADEME, l'Union Européenne (FEDER).

Monsieur Freddy GILCK informe également sur l'Espace Info Energie du Pays Thur Doller : c'est un lieu de conseil gratuit, objectif et indépendant sur les questions touchant aux énergies. Cet espace s'adresse à l'ensemble de la population du Pays Thur Doller.

Madame le Maire remercie Monsieur GILCK pour cet exposé.

#### **N° 6. DIVERS ET COMMUNICATIONS**

**AROSA** : Monsieur Freddy GILCK, par manque de disponibilité, souhaite être remplacé au sein du Comité de l'AROSA. Monsieur Marc HOFFER, sollicité par Madame le Maire, accepte la mission. Madame le Maire le remercie.

**MARCHE POPULAIRE** : Madame Laurence HALLER signale que la Société de Gymnastique Alsatia cherche des bénévoles pour aider à l'organisation de la marche populaire.

**DEFIBRILLATEUR** : Madame Laurence HALLER suggère de réitérer une séance de formation à l'utilisation d'un défibrillateur et autres gestes de premiers secours. A voir avec le CPI Chauvelin.